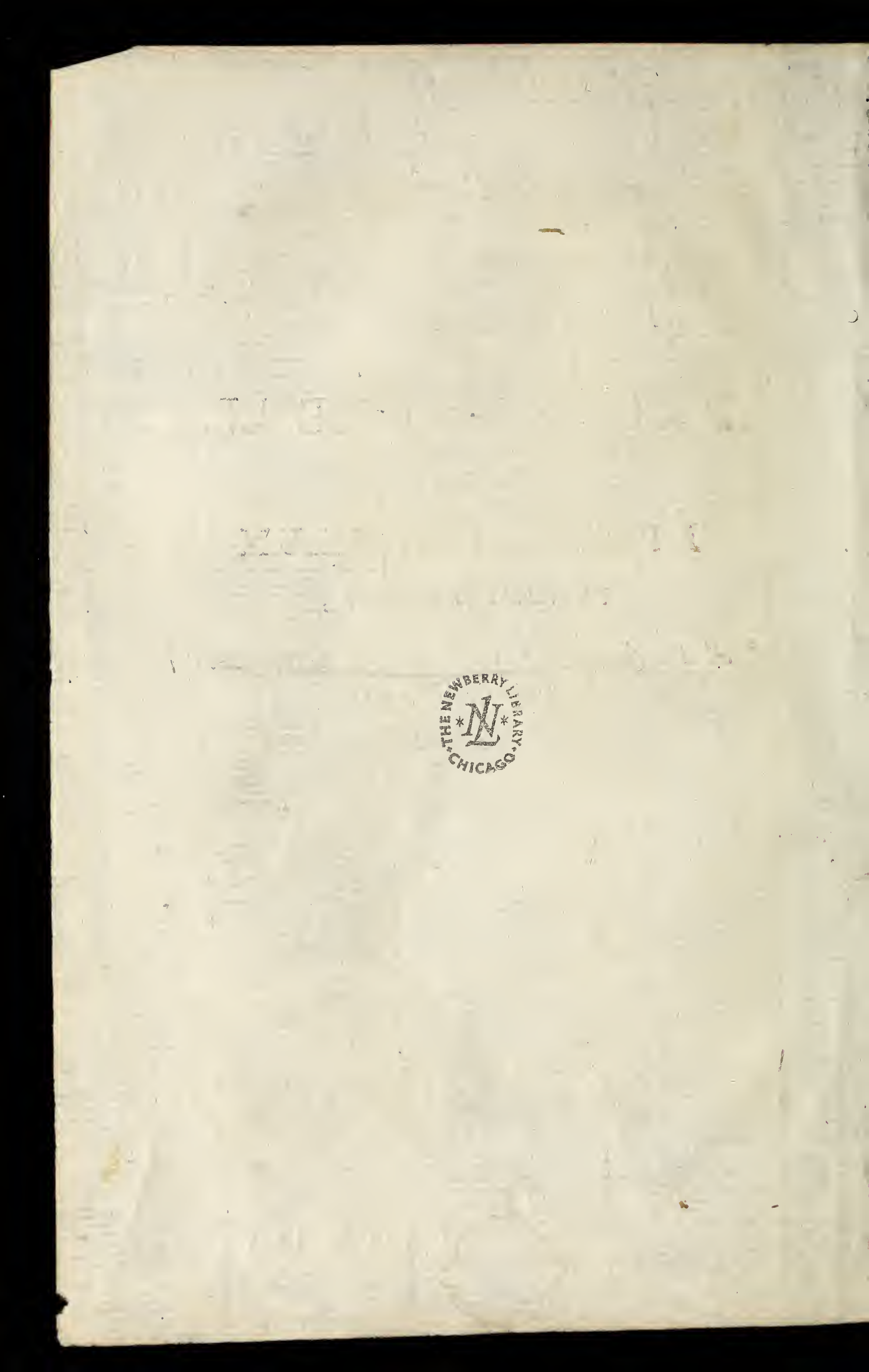
Case
FRC
7135

PROCÈS-VERBAL
DES
ÉTATS-GÉNÉRAUX
TENUS EN ENFER,

A l'arrivée de LAMOIGNON, *Garde des Sceaux de France.*

g MdW 14530


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

PROCÈS-VERBAL
DES
ÉTATS-GÉNÉRAUX
TENUS EN ENFER,

A l'arrivée de LAMOIGNON, *Garde des Sceaux de France.*

LA derniere ſéance des états-généraux tenus en enfer, à l'arrivée de Bonteville, avoit électriſé toutes les têtes. Par-tout on diſſertoit, au coin du feu, ſur la grande queſtion qui les avoit agités. Il ſe répandoit pour & contre, des milliers de brochures. Les foyers & les places publiques retentiſſoient des propos des différents partis : celui de Bonteville étoit puiſſant. Le ſcandale que ſa mort avoit cauſé ſur la terre, paroiſſoit aux honnêtes gens du pays compenſer le bien qu'il pouvoit encore faire en vingt ans de vie. D'autres trouvoient dans ſon procédé un excès de précipitation qui nuiſoit à la bonne cauſe. C'étoit un ſoldat infidele qui avoit quitté avant le temps un poſte où l'enfer l'avoit placé pour ſa plus grande gloire.

Le prélat même ne contribuoit pas peu par ſa conduite à fortifier le parti de l'oppoſition. Il menoit un train de vie qui édifioit tous les réprouvés. Ses horribles débauches, ſon ivrognerie, ſes blaſphêmes, ſes intrigues, tout annonçoit un homme encore vert & ferme dans les bons principes. « Hélas ! diſoient les

fervents, que ne pouvoit-on pas se promettre d'une si belle vieillesse? Quelle nombreuse recrue n'eût-il pas faite encore pour notre empire? On a cru sur la terre qu'il ne lui restoit plus de progrès à faire dans la carriere de la vertu, & depuis qu'il est parmi nous, ce grand homme s'est surpassé lui-même: quelle foule de bonnes œuvres sa mort ne lui a-t-elle pas fait perdre? Digne apôtre de la France, il auroit effacé ce titre déshonorant pour la couronne, de *royaume très-chrétien*. — Il est vrai, Messieurs, reprenoit un orateur de café; mais souvenez-vous que son exemple devenoit sans conséquence; & que le vice ne fait plus de partisans, quand il est devenu exécrable. Bonteville commençoit à n'être plus qu'un objet d'horreur; il pouvoit encore révolter, mais il ne séduisoit plus personne.»

Au milieu des disputes qui partageoient les oisifs des enfers, se préparoit sur la terre un événement qui devoit jeter le plus grand jour sur les prétentions respectives des deux partis. Lamoignon, qui, depuis sa destitution, traînoit dans la fange un nom avili, voyoit avec désespoir que tous ses sublimes projets étoient destinés à mourir dans sa tête. Son activité & la grande habitude du travail lui rendoient insupportable toute autre carriere que celle des crimes. Outré de ne pouvoir plus ajouter à sa honte, & d'avoir atteint ce terme où un scélérat ne peut plus moissonner l'infamie, il avoit pris la résolution de terminer une vie où le mal lui étoit devenu impraticable. Le coup étoit porté, & déja il cheminoit vers les bas lieux pour y recevoir la couronne due à ses services.

Desbrugnieres qui se promene toujours sur les frontieres, pour reconnoître tous ceux qui arrivent, apperçoit de loin un réprouvé en longue simarre, qui parloit aux gardes avancées, avec un ton supé-

rieur. Sa joue gauche toute fracaſſée & ſa face toute noircie le rendoient méconnoiſſable. Mais Desbrugnieres à qui un long uſage a donné ce coup-d'œil de maître auquel rien n'échappe, ſe précipite dans ſes bras. « Quoi! c'eſt vous, Monſeigneur, s'écrie-t-il avec une ſurpriſe mêlée de joie! nous ne vous attendions pas ſi-tôt. Entrez, entrez, illuſtre Lamoignon, ſoyez le bien venu. Laiſſez-paſſer, Meſſieurs, c'eſt un féal; c'eſt le dernier garde des ſceaux de France. Tous les malheureux que le déſeſpoir nous a envoyés depuis quelque temps, ſont de ſa façon; & vous pouvez ſaluer dès ce moment votre premier miniſtre futur. Allons, mon cher Lamoignon, je veux avoir l'honneur de vous préſenter de ma main, à notre auguſte monarque. Il y aura relâche aujourd'hui pour les damnés, votre arrivée doit être une fête ſolemnelle pour tout le royaume. »

L'ex-miniſtre charmé de trouver un ancien ami, colle ſa joue brûlée ſur le viſage rembruni de l'agent de la police; & bientôt ils arrivent enſemble au pied du trône de Lucifer. « Approchez, Lamoignon, lui dit le monarque avec une gravité tempérée par la tendreſſe, & connoiſſez que le maître que vous avez ſi bien ſervi, n'eſt point un ingrat. Par quelle fatalité, digne ſerviteur, êtes-vous déja deſcendu dans ces lieux, & comment ce tempérament robuſte que l'enfer vous avoit donné pour le bien du ſervice, n'a-t il pas pu vous faire échapper à une mort ſi prématurée? Ah! je le vois, quelqu'un de nos ennemis communs, de ces gens qu'on appelle bons citoyens, aura attenté à vos jours. Périſſe le traître dont la main nous a privés d'un ſuppôt ſi intéreſſant.....! » Sire, reprit reſpectueuſement le garde des ſceaux, ma carriere étoit remplie; car c'eſt par les œuvres & non par le nombre des années, que votre majeſté apprécie ſes fideles ſujets.

Voilà la main qui m'a fait juftice de l'inutilité où m'avoient réduit les humains. Pouvois-je avec honneur être témoin de la régénération qu'on prépare à la France, & vivre au milieu de l'horreur & du tourment de la félicité publique? J'avois foulé aux pieds les loix divines & humaines; j'avois attenté au trône, à la magiftrature, à la fortune publique, à celle des particuliers; il ne me reftoit plus qu'à attenter fur moi-même, & j'ai cru dignement confommer toute ma vie, en faifant de ma mort un fcandale public & un affront pour mes poches. A ce noble difcours je reconnois mon fils, s'écria Lucifer. Quel ftyle! cela fent fon damné de longue main. — Je n'en ai jamais eu d'autre, Sire; je l'ai porté dans le miniftere, je l'ai employé dans les déclarations du Roi, dans tous les préambules de mes édits. C'eft votre bien que je vous offre, & j'en rapporte hautement la gloire à votre majefté. »

Tout l'enfer applaudit à l'éloquence du garde des fceaux. On battoit des ergots & des mains; tous fe preffoient, à l'envie, autour de ce prédeftiné qui parloit déja fi bien la langue du pays. On fe flattoit que les idées & les opérations ne lui en feroient pas étrangeres. Ses difcours annonçoient un homme déja tout formé pour les hauts emplois. Une acclamation générale alloit lui donner la place que Bonteville conteftoit à Judas. Lucifer même ne cachoit pas l'inclination qu'il fe fentoit pour fon nouvel hôte. Mais comme en enfer on fe pique de procéder par ordre, un peu mieux qu'à l'archevêché de Paris (1), le monarque fit obferver

---

(1) On fait qu'aux affemblées du clergé de Paris, l'archevêque qui fe défioit de la voie du fcrutin, faifoit paffer prefque toutes fes motions à la faveur des ac-

qu'il y avoit un procès entre les deux bons apôtres dont on vient de parler, procès au jugement duquel on avoit ſurſis ; que l'intervention d'un tiers du mérite de Lamoignon pouvoit, il eſt vrai, faire mettre les parties hors de cour, mais qu'il convenoit de décider légalement, crainte de proteſtations. En conſéquence il adjugea les trois rivaux à comparoître devant les états-généraux, pour y être jugés en dernier reſſort ſur leurs prétentions reſpectives. Après cette déciſion, Lucifer releva affectueuſement le garde des ſceaux qui étoit demeuré aux genoux de ſon ſeigneur dont il preſſoit tendrement la griffe. Il eſt porté en triomphe à la ſalle du grand couvert, ſur un char de feu, attelé de huit démons fiers de leur emploi. Le repas fut gai : Lucifer en faiſoit les honneurs avec la dignité d'un monarque aimable. Les blaſphêmes politiques, moraux & religieux, mettoient les convives en bonne humeur. Lamoignon, dans l'ivreſſe de ſa joie, chantoit à chaque inſtant le refrein ſi connu : *je ſuis là dans mon centre.* Il lui ſembloit qu'il n'avoit pas quitté Bâville. Il ſe croyoit encore au milieu de ſes amis & de ſes créatures. Mêmes principes, mêmes ſaillies, mêmes propos. Une particularité l'avoit frappé dès le commencement ; il avoit remarqué quelque fauteuils vuides, & qui n'avoient pas été remplis durant tout le repas. Il prit la liberté de demander à Lucifer à quel uſage on les reſervoit. « Celui dans lequel vous ſiégez, n'eſt pas placé d'aujourd'hui, répondit le monarque. Vous aviez votre couvert à ma table long-

clamations d'une trentaine de valets de ſéminaire, qui n'agiſſoient qu'en vertu *de la ſainte obéiſſance.* Il ſembleroit que leurs cahiers ont été rédigés par ſaint Fiacre & ſes compagnons.

temps avant que de descendre dans ces lieux. Le fauteuil que vous voyez à ma droite, est destiné de toute éternité à Brienne. Nous avons appris avec douleur sa retraite qui ressembloit si bien à une fuite. On craignoit ici qu'il n'eût la foiblesse de succomber sous le poids de l'horreur & du mépris public ; mais il s'est montré supérieur à la honte & aux remords ; son chapeau seul a rougi, & nous voyons avec satisfaction qu'il mérite de plus en plus la place que nous lui préparons. L'abbé Morellet, digne valet de son ministere, sur lequel nous comptons, ne se rendra pas indigne de lui continuer ici-bas ses services. Pour vous, en attendant l'abbé Mauri, trouvez bon qu'on vous donne pour laquais un certain abbé tout fraîchement sorti des galeres. Je veux encore placer auprès de vous un homme de bien, dont vous serez content ; c'est l'abbé Roy, que la Tournelle va nous dépêcher incessamment. Il a une fort bonne main ; il vous servira de secrétaire. Cet autre fauteuil en face est celui de votre cher cousin Maupeou ; & le dernier appartient à l'ami Calonne. »

Cependant Desbrugnieres à qui la faveur du nouvel adepte n'avoit pas échappé, avoit disparu par un escalier dérobé, & s'étoit rendu par des chemins détournés chez l'évêque de Grenoble, à qui il apprit ce qui se passoit au grand couvert du prince. « L'intérêt que j'ai coutume de prendre aux honnêtes gens, ne me permet pas, lui dit-il, de vous dissimuler le danger que court votre grandeur. Le garde des sceaux, votre ancien ami, est maintenant des nôtres. Il a déja de nombreux partisans. L'impétuosité de son éloquence a subjugué Lucifer lui-même ; & peu s'en est fallu qu'il n'emportât d'emblée la place que vous ambitionnez. Je ne souffrirai pas qu'on vous enleve ainsi le prix

que méritent si bien vos talents & vos services. Si ce brouillon opiniâtre réussissoit, il bouleverseroit tout ici, comme il a fait là-haut. Je vais donc me mettre à l'ouvrage & suivre de bon pied toute cette affaire. Je vous rendrai compte de toutes les démarches de Lamoignon & compagnie. J'aposterai tous mes suppôts, dont les dernieres révolutions nous ont ici dépêché bon nombre ; comptez sur le zele & la vigilance dont j'ai fait preuve. »

Bonteville étoit alors à folâtrer avec la Brinvilliers dont les gentillesses lui avoient inspiré de l'estime. La gaieté du prélat fut un peu déconcertée par le discours de Desbrugnieres. « Quoi ! dit-il, tout étonné, le Lamoignon est ici ? on ne peut donc plus compter sur la vie d'un honnête homme ! voici bien un autre rival que Judas ! Son mérite est tout frais ; on n'a pas eu le temps de s'y accoutumer par une longue suite d'années. Il n'y a guere que l'éclat de ma mort qui puisse me sauver. Monseigneur, reprend Desbrugnieres, Monsieur le garde-des-sceaux est en regle à cet égard. On n'a rien à lui reprocher ; il s'est tué lui-même dans son parc de Bâville, comme vous dans votre appartement. Il n'y a que le lieu de différent. Mais on peut élever des doutes sur ce suicide, dont je vous avouerai qu'en mon particulier je suis très-assuré. On l'a trouvé étendu sans vie, ayant son fusil à côté de lui ; & sa famille a répandu le bruit que c'étoit un accident plutôt qu'un coup prémédité. Prenons-le là ; les preuves du contraire seront assez difficiles à administrer. »

L'exempt de police parloit encore, quand Judas entra avec un visage abattu. Il se jeta au cou du prélat, & l'embrassa ; c'est sa méthode. « Mon cher abbé, lui dit-il, d'un air consterné, remettons nos querelles à un autre temps. Un ennemi commun se présente ; réunissons contre lui

forces & nos intrigues. On nous prépare à l'un & à l'autre le dernier des affronts. Un laïque, un profane va occuper la place que nous nous disputions. Souffrirons-nous qu'on mette ainsi la main à l'encensoir, qu'on attente à l'autel, qu'on foule aux pieds les privileges apostoliques ? Ma dignité ne peut appartenir qu'à un apôtre, ou a un de leurs successeurs. Si on nous demande nos titres, nous avons la prescription ; c'est sur ce droit que sont fondés tous les biens ecclésiastiques. — M. Judas, répliqua Bonteville, (car il est venu trop tôt & dans le temps que les apôtres n'étoient pas encore *monseigneurs*) je suis charmé de vos dispositions pacifiques. Votre cause devient la mienne ; ainsi liguons-nous contre le nouveau venu. Ses titres ne sont point à mépriser, & il ne faut rien moins que nos efforts combinés pour l'anéantir. Voici un honnête homme qui peut nous servir, & qui témoigne bonne volonté. Alerte ! M. Desbrugnieres, c'est ici qu'il faut vous signaler. Nous vous faisons dépositaire de nos intérêts ; travaillez en conscience, & attendez tout de notre reconnoissance. »

Le bas-officier de la police fait humblement la révérence, & se retire en protestant qu'il ne se dira pas un mot dans l'autre parti, qu'il ne s'y fera point un pas dont sa grandeur ne soit instruite & au-delà. Il essaya même d'y engager son honneur, mais comme on vit qu'il balbutioit avec un air de gaucherie & d'embarras, on l'en dispensa avec bonté, à raison de l'emploi qu'il avoit exercé dans la police. Aussi courut-il du même pas à l'hôtel du garde des sceaux, à qui il conta la ligue offensive & défensive qui venoit de se conclure entre Judas & Bonteville. Il lui offre en même temps d'être son espion auprès d'eux, & de lui rendre bon compte de toutes leurs démarches.

Lamoignon frémit de l'audace du prélat, d'un ſcélérat ſubalterne qu'il avoit vu quelques mois auparavant ramper dans ſon antichambre, & qui ſe croyoit alors honoré de recevoir ſes ordres pour commettre des crimes. Il vole bouillant de rage au palais de Lucifer. Il paſſe dans ſa fureur ſur le ventre de pluſieurs prélats qui lui demandoient ſa protection pour intriguer en ſous-œuvre. « Par la damnation, s'écrie-t-il avec l'inſolence que lui a toujours donné la faveur du maître, devois-je m'attendre à cet excès d'outrage dans des lieux où je ſuis connu? Les Terray, les Duprat ne me conteſtent rien, & je ſuis condamné à me voir pour adverſaires un ſuppôt infime de ce même cabinet où j'ai joué un rôle principal, & un miſérable de la lie du peuple qui feroit ignoré, s'il n'eût prévenu ſur lui-même l'opération dévolue au bourreau. Que dois-je, penſer, Sire, de ces bas prétendants & croirai-je que votre majeſté ait eu l'idée de les autoriſer? »

Le monarque accoutumé aux folies humaines, dont il a le département, ſourit avec bonté à la bruſquerie du miniſtre. Il reconnut aiſément la hauteur & le ton impérieux qu'on prend à Verſailles, quand on ſe croit en faveur. « Garde des ſceaux, lui dit-il, je renonce à toute eſpece d'influence dans une affaire, dès qu'une fois j'en ai remis le jugement à mes états-généraux. Ils ſont mandés pour dans trois jours à votre ſujet, vous y préſenterez vos titres, & l'aſſemblée décidera entre vous & vos rivaux. — Eh quoi! Sire! je vois reparoître ici cette chimere des états-généraux. Je ne les croyois compatibles qu'avec une conſtitution qui ſe pique d'humanité, & nullement avec un gouvernement diabolique. Pourquoi mettriez-vous de vos mains une chaîne à votre volonté ſuprême?

Si veut le roi, si veut la loi. Seriez-vous arrêté par quelques-unes de celles qui servent de fondement à l'état ? Mais des mots sont-ils faits pour mettre des entraves au pouvoir souverain ? ou s'il en faut absolument, eh bien ! nous en trouverons. Laissez-moi le soin de fouiller le code infernal, & je me charge de donner un sens honnête à certaines ordonnances. Si quelques cabaleurs se montroient réfractaires à la glose, vous avez ici des cachots, des chaînes & de bon brasiers ; voilà bien de quoi les mettre à la raison. On extermine la canaille pour lui prouver qu'elle a tort. Si vous n'êtes pas despotes, l'occasion est belle pour le devenir ; si vous l'êtes, qui peut vous retenir ? Mais voyez donc, me serois-je imaginé qu'il m'eût fallu faire la leçon au diable sur l'article des scrupules ? Je vois bien qu'il en faudra venir à notre plan *de la cour plénière*. O Brienne ! on réussit partout avec des idées. Rome & l'enfer les couronnent également. — Mon ami, interrompit Satan, laissez faire Rome, puisqu'elle est infaillible : pour l'enfer, il ne fait qu'applaudir à ses œuvres, en couronnant les projets de Brienne. Toute cette grande spéculation étoit depuis long-temps en original dans nos archives ; un de nos meilleurs garnements, bon diable de son métier, l'a soufflée au principal ministre. Il s'agissoit de faire une sottise, le bon prélat n'a pas pu résister à la tentation. Mais vous vous doutez bien que nous autres nous ne sommes pas dupes de nos propres méchancetés. Nous faisons faire les faux pas ; mais nous ne bronchons pas. Enfin, comme vous fîtes dans l'exécution du testament de Beaujon, nous gâtons de notre mieux les affaires d'autrui, mais nous savons arranger les nôtres. Ne m'apportez donc pas comme des nouveautés, des plans que nous connoissons depuis

long-temps, & que nous dresserons ici nous-mêmes pour brouiller les especes là-haut. Quand une constitution est bonne, il faut la garder; les états généraux sont la base de la nôtre. Laissez-nous suivre un systême qu'il seroit dangereux de renverser, & dont l'expérience de tant de siecles nous a démontré les avantages. »

Force fut au Lamoignon de se soumettre à cet expédient qui, dans le fond, faisoit pitié à son génie impétueux & tranchant. Les élections se firent dans toutes les provinces, sans tumulte, sans cabales. On ne s'amusa point à rédiger d'énormes cahiers, remplis de demandes captieuses, ridicules ou contradictoires. L'assemblée se forma tranquillement. On ne perdit pas le temps à disputer si la derniere forme, ou celle qui l'avoit précédée, étoit la meilleure. Tous les droits étoient certains, les principes reconnus. Un parlement vétilleux ne s'avisa pas de prescrire pour la tenue des états, des conditions préliminaires qui les rendoient inutiles, & de prétendre qu'ils ne devoient pas avoir lieu, à moins qu'auparavant on n'eût décidé une douzaine de questions, dont cependant la décision n'appartenoit qu'à celle assemblée exclusivement. Point de mémoire des princes, point de clergé intriguant, & cédant tout avec des restrictions qui font qu'on n'accorde rien; point de noblesse à protestations, en un mot, point de ces mouvements particuliers qui suspendent le mouvement général. Aussi l'assemblée fut-elle prête à opérer en moins de trois jours. Les présidents de chaque bureau furent les plus anciens. Il ne fut pas question pendant un mois de se constituer en ordre, attendu qu'il n'y en a qu'un en enfer, celui qui forme l'état. Tout ordre qui est hors du corps de la nation, est une excroissance politique qui ne peut profiter qu'en appauvrissant le tout.

Il y eut bien quelques petits mouvements dans un des quartiers de la ville principale. Desbrugnieres par ses intrigues & l'argent de Lamoignon, souleva quelques artisans, mais pour le parti de Bonteville dont il prit aussi l'argent qu'il s'appropria par reconnoissance, quoiqu'une bonne partie appartînt à un certain abbé qui l'avoit bien secondé. Mais celui-ci se fit plus que justice en lui en volant la moitié, & tirant sur lui pour le reste une fausse lettre de change.

Le maréchal de Biron, informé de cette légere émeute, accourt en faire sa cour à Lucifer. Et comme ce n'étoit qu'une niaiserie, ce qui est son fort, & que cela se passoit dans une rue détournée où il s'est toujours montré supérieur, il offrit de mettre tout en pieces avec son régiment d'assassins, & d'apprendre à la canaille à vivre, bien assuré que ni lui, ni ses bouchers ne couroient aucun risque d'y apprendre à mourir. On rit beaucoup à la cour de la proposition & de l'accoutrement du maréchal. Il s'étoit ce jour-là déguisé en meûnier, pour rappeller adroitement ses exploits dans la guerre des farines (1). On le pria de jouir de sa gloire à

(1) Sous le ministere de M. Turgot, dans la guerre dite *des farines*, Biron commanda une armée formidable sur les bords de la Seine, & se distingua par des opérations estimées de tous les bons tacticiens. Témoin cette épigramme si connue, qui finit par ces deux vers :

Général digne de Turgot,
Tu n'es qu'un Jean-Farine.

L'invincible maréchal soutint depuis admirablement sa réputation dans la rue Mêlée, lors des troubles occasionnés par l'exil du parlement. Il est mort comme il a vécu, couvert de gloire & d'honneur, & en partant pour l'autre monde, pour ne pas faire d'ingrats dans celui-ci, il n'a rien laissé à ses domestiques.

l'ombre des sacs qu'il avoit emportés d'emblée ; & dont on lui fit sur le champ dresser une tente dans le voisinage d'un moulin. Il fut arrêté aussi, pour le tranquilliser, que ses domestiques n'auroient rien à répeter contre lui, attendu que s'étant toujours montré l'ennemi de la canaille, il n'étoit pas décent qu'il fît en mourant quelque chose pour elle, & que ce seroit une duperie, après avoir payé de sa personne dans la rue Mêlée, de payer encore de sa bourse dans la rue de Varenne. Jean-Farine prit acte de cette décharge générale, & y fit glisser une clause qui le dispensoit aussi de la reconnoissance à l'égard de ses proches qui avoient eu la bonté de le supporter si long-temps, & d'essuyer l'insipidité & les dégoûts de son existence octogénaire.

Biron, satisfait d'avoir ainsi, à peu de frais, mis ordre à ses affaires & à son honneur, alla se consoler du désagrément de ne pouvoir faire de massacres, par les relations de ceux qu'exécute si glorieusement sur la terre son successeur le duc du Châtelet. Il fut édifié de ces cris : tuez, tuez, que poussoit ce furieux à la porte Saint-Antoine, de ce sang-froid si nécessaire à un grand général, avec lequel il faisoit courageusement égorger des hommes nuds, sans armes, ivres pour la plupart, & endormis au fond d'une cave. Il s'applaudissoit des brillants exploits d'une troupe de brigands qu'il avoit formés lui-même, & voyoit avec un plaisir secret qu'ils continuoient toujours à se montrer redoutables pendant la paix, & courageux contre leurs concitoyens (1). Quelle gloire pour lui, de voir ses leçons si heureusement mises en pratique !

---

(1) Les temps sont changés, il faut en convenir ; aujourd'hui les Gardes-Françoises, en dépit de leur féroce commandant, commencent à prendre quelques idées de patriotisme.

Tandis que le bon maréchal égayoit ainsi son loisir, on appaisa les troubles avec un peu de pain & quelques bonnes paroles. Les députés avoient pris séance dans la grande salle de l'assemblée. Les esprits demeuroient suspendus dans l'attente du jugement, & pénétrés de l'idée des grands intérêts qu'on alloit discuter.

Bonteville, son fusil à la main, affectoit un air tranquille, qui cachoit mal l'inquiétude & la crainte; il saluoit civilement ses juges, & s'entretenoit avec ceux qui étoient près de lui, & sourioit agréablement aux plus éloignés. Il avoit à ses côtés Judas, la corde au cou, fier de son apostolat insigne; vis-à-vis, étoit placé le Lamoignon, au regard farouche, à la physionomie sombre & menaçante. Son sentiment habituel depuis long-temps étoit la rage; ses gestes, des convulsions, son sourire, un grincement de dents. Les damnés contemploient, avec une secrete complaisance, tant de perfections; on applaudissoit d'avance au triomphe de ce ministre futur, qui déja portoit tout l'enfer dans son cœur.

Dans ce moment, Lucifer s'avançoit escorté d'une légion; il paroît au milieu de l'assemblée : les huées & les sifflets le recoivent en chorus; ce sont les *bravos* des réprouvés. Le monarque ayant fait faire silence de la main, parla en ces termes aux états assemblés :

« Messieurs, jamais nous ne fûmes si occupés;
» que depuis que nos amis de l'autre monde ont
» pris le train de s'expédier d'eux-mêmes vers ce-
» lui-ci : mais nous goûtons une consolation bien
» douce dans notre travail, puisque nous ne nous
» y livrons que pour passer plus surement du bien
» au mieux. Notre embarras n'est que celui du choix
» entre des gens d'élite, presqu'également dignes de
» la premiere place. On ne m'accusera pas d'in-

conséquence

» conséquence & de légéreté dans celui de mes mi-
» nistres : un seul m'avoit servi depuis dix-huit
» siecles, & seroit encore en possession de ma con-
» fiance, si l'évêque de Grenoble n'avoit apporté
» des titres qui ont paru respectables, quoiqu'on ait
» sursis au jugement définitif. Mais maintenant les
» grands hommes se succedent rapidement dans
» notre empire. Le dernier garde des sceaux de
» France se porte partie contre les deux préten-
» dants, & se propose aujourd'hui de vous présen-
» ter sa demande. Je ne dissimule pas les obligations
» majeures que nous lui avons. J'ai fait passer, par
» son moyen, toutes sortes d'opérations infernales,
» désordre, anarchie, crimes; j'ai tout consommé
» par lui : j'ai toujours trouvé en lui un agent fidele;
» jamais je ne l'ai tenté en vain, jamais je ne lui
» ai suggéré une noirceur inutilement : j'ose même
» assurer qu'il devinoit mes intentions, & que son
» génie alloit souvent au-delà de mes espérances.
» Il n'étoit jamais plus grand que lorsque je l'aban-
» donnois à lui-même, & que je le livrois à l'instinct
» naturel de son cœur. C'est à vous, Messieurs, de
» couronner ce don de la persévérance, si vous en
» jugez digne le requérant, après qu'il aura fourni
» ses preuves. »

A ces mots, toute l'assemblée se tourna vers Lamoignon d'un air d'empressement, & l'invitoit avec acclamation à exposer, à la face de l'enfer, le tissu abominable de sa vie. L'ex-ministre se rengorgeoit fiérement, & le sourire de l'insolence commençoit à dérider sa figure hagarde. Il se leva d'un air triomphant, & commençant par un compliment aux états, suivant l'usage des ministres, qui louent ce qu'il ne leur a pas été possible d'empêcher, il s'exprima ainsi : « Sire & Messieurs, si jamais on dût se féliciter de ses œuvres, c'est sur-

tout lorſqu'on en ſoumet l'examen à des hommes auſſi équitables, & auſſi bons juges en cette matiere que ceux devant qui j'ai l'honneur de parler. Tout ce que la terre a jamais produit d'illuſtre, l'élite de tous les ſiecles, va m'entendre: pardonnez à la néceſſité de ſoutenir mes droits, les vérités que je vais annoncer. Si ma vie eſt un panégyrique, on doit me louer de ce que j'ai fait, & non me blâmer de ce que je pourrai dire.

Je ne dirai qu'un mot de ma jeuneſſe : on ſait que j'ai eſſayé de tous les partis, afin de les trahir tour-à-tour. Dévoré d'un ambition inquiete & féroce, je ſavois jouer tous les rôles & prendre tous les maſques. Tantôt ferme juſqu'à l'entêtement, tantôt humble juſqu'à la baſſeſſe, je faiſois plier mes principes ſuivant les circonſtances. J'ai tâché même quelquefois de paroître honnête homme, quand la probité devenoit un inſtrument néceſſaire à l'exécution de mes nobles deſſeins. Je pourrois, à l'exemple de Bonteville, vous rappeller auſſi mes premieres fredaines ; mon libertinage, mes débauches, mes excès en tout genre, formeroient un tableau au moins auſſi piquant & auſſi ſcandaleux que celui du prélat; mais je dédaigne de ſoutenir ma cauſe par des moyens auſſi miſérables Je ne veux pas même vous parler des manœuvres adroites que j'ai employées, des reſſorts que j'ai fait jouer pour faire ſauter ce pauvre Hue de Miromeſnil, dont je convoitois depuis long-temps la dépouille. Je paſſe à la plus belle époque de ma vie, à mon miniſtere de onze mois, pendant lequel j'ai accumulé ſur la France tous les maux que les miniſtres, depuis deux ſiecles, n'avoient pu lui faire. On m'a vu d'abord, armé de ma déclaration ſur le timbre & de mon impôt territorial, attaquer à la fois tous les genres de propriétés, & bannir du

commerce des hommes l'honneur & la bonne foi ; harceler les parlements dont j'avois autrefois été le défenſeur, en diſperſer les membres par des exils & des empriſonnements, & finir par le congédier en corps & le releguer à Troyes. Je l'ai, il eſt vrai, bientôt rappellé, mais ce fut pour conſommer leur ruine, en les mettant à la portée de mes coups. Les lits de juſtice, les falſifications d'ordonnance, les arrêtés ſuppoſés du parlement, ont été mes jeux. Je faiſois abhorrer l'autorité légitime, par les abus & les forfaits dont j'avois réuſſi à la rendre coupable. Je diſtribuois les lettres de cachet à pleines mains. La France entiere étoit prête à ſe ſoulever, & le ſang couloit déja dans pluſieurs provinces. Je calomniois la nation auprès du roi, je rendois le roi odieux à la nation. Je conſommois le grand œuvre qu'aucun miniſtre avant moi n'avoit jamais tenté : j'allois éteindre cet amour ſi vif & ſi connu du peuple françois pour ſon ſouverain. Ennemi juré de toute juſtice, j'en profanai le ſanctuaire. Quel homme avoit-on vu juſqu'alors mettre le ſiege devant le palais, pouſſer la tranchée juſques dans la grande chambre, & arracher aux fleurs de lys deux conſeillers au milieu de la cour des pairs ? Mais, Meſſieurs, ce qui eſt le chef-d'œuvre de ma politique, & ce que ma modeſtie n'avoue qu'avec peine, des bruits injurieux ſemés ſur une reine aimable & vertueuſe, préparoient à ma fille l'entrée au petit coucher : déja je la prenois dans mes bras, pour la placer de mes mains paternelles dans le lit de mon roi, & l'adultere ne me manquoit plus pour régner par tous les crimes, je touchois à l'heureuſe époque qui devoit couronner mes grands deſſeins, lorſque, par la plus infame des cabales, quelques miſérables, qu'on appelle je crois des honnêtes gens, réuſſirent à m'arracher

une place, où j'aurois dû toujours refter pour le bien de cet empire. En un mot, Meffieurs, j'ai travaillé pour l'enfer autant qu'il fut en mon pouvoir, c'eft de lui que j'attends ma récompenfe. J'ai dit. »

A ce difcours, tous les réprouvés frémirent d'enthoufiafme & d'ivreffe; tous les miniftres, anciens & modernes, demeuroient confus & déconcertés du parallele. Bonteville & Judas affecterent feuls de ne pas partager ces deux fentiments avec toute l'affemblée. Le premier fe leva, & prenant le ton doucereux de la vertu calomniée : « Meffieurs, dit-il, j'applaudis le premier aux opérations brillantes dont on vient de vous préfenter la fuite énergique. J'ai moi-même eu l'honneur d'être affez initié dans tous ces myfteres, pour rendre au génie de M. de Lamoignon la juftice qui lui eft due; mais il a eu l'art de ne produire que le côté brillant du tableau, de fupprimer certains faits peu favorables à fa caufe, & fur-tout de vous cacher l'efprit qui a dirigé jufqu'au bien dont il fe vante. Applaudiriez-vous, par exemple, à l'établiffement des grands bailliages, defirés par les peuples, & qui feroient naître fans contredit une partie de cette félicité, pour laquelle ils ne font pas faits ? Que de victimes arrachées à la griffe parlementaire, & par conféquent à la nôtre! Aurions-nous, fans les grands bailliages, cette foule de miférables qui, partant de chez eux pour aller folliciter une affaire à deux cents lieues, font réduits par l'indigence à devenir, avant que d'arriver, des voleurs de grands chemins ? Ces tribunaux, plus rapprochés des lieux où fe commet le crime, multiplieroient-ils les affaffinats pour en venger d'autres ? & ne feroient-ils pas fufceptibles, dans le petit diftrict où ils vivroient, de cette mauvaife honte, à laquelle

les parlements, vu leur éloignement, sont fort supérieurs? Parlerai-je aussi de cette réforme de l'ordonnance criminelle, dont la barbarie nous a expédié tant d'innocents, morts dans le désespoir sous les coups de la justice? Et ce délai de trente jours accordé, après la sentence portée, à tout homme condamné à la mort, & ces vues utiles sur les écoles de droit, dont les abus nourrissent une foule de fripons, & entretiennent l'ignorance & l'ineptie dans les tribunaux, & cette réforme de l'éducation, qui préparoit à la nation une régénération complete. Gardons-nous aussi de prendre le change sur tout le mal que le garde des sceaux n'a fait qu'en projet. Les François ne sont-ils pas, plus que jamais, idolâtres de leur roi? N'ont-ils pas rendu leur estime à sa jeune compagne? La fille de M. de Lamoignon n'est-elle pas encore un modele de vertu & de graces, & a-t-elle été séduite par les grandes & honnêtes vues de son pere sur elle? En vérité, son fils est le seul de sa famille qui lui fasse honneur. Si même on examine avec quelqu'attention ceux de ses desseins que la fortune a couronnés du succès, l'abaissement des parlements, qui est son chef-d'œuvre, ne rendoit-il pas à la nation la plus belle portion de sa liberté? Ce colosse de puissance, qui n'a usurpé tous ses droits qu'en sacrifiant ceux du peuple, avoit alarmé les bons citoyens; & c'étoit ôter un scandale, que de faire disparoître, du milieu d'une monarchie légitime, cette aristocratie dangereuse & brouillonne.

Pour les passe-temps de sa jeunesse, je n'ai rien à lui contester; mais aussi j'ai fourni, je crois, d'assez bons mémoires de la mienne; mais les glaces de l'âge n'ont point amorti les feux de ma lubricité; mais mon caractere épiscopal donnoit bien

un autre lustre à mes petites équipées en ce genre ; mais..... »

« O rage ! ô vengeance ! s'écria Lamoignon : quoi ! personne ne m'arrachera cet abominable prélat de son siege ? Répondez, puissances infernales ; n'avez-vous point ici quelqu'ame à la d'Agoult. —— Ma foi, reprit en souriant Lucifer, nous l'attendons pour avoir son pareil ; mais soyez sûr que nous n'échapperons pas son ame féroce ; mes affidés de là-haut continuent à m'en rendre le meilleur compte. Pour vous, continua-t-il, en attendans ce loyal suppôt, répondez par ordre à la motion de M. de Grenoble ; vos titres sont assez puissants pour se passer d'un pareil appui. »

Le pauvre garde des sceaux, suffoqué par la rage, étoit tombé dans les convulsions d'un délire effrayant. Il renouvella toutes les extravagances dont il avoit donné le spectacle à Versailles, lorsqu'il fut chassé du ministere. Il s'agitoit & se démenoit comme un forcené ; ses yeux égarés étinceloient de fureur, sa bouche écumoit & grimaçoit d'une maniere horrible. Dans son transport, il ne parloit que de chaînes & de cachots, d'exils & de lettres de cachet ; il invoquoit tour-à-tour Desbrugnieres & d'Agoult. On lui prodiguoit à grands flots le vinaigre des quatre voleurs, le seul dont on fasse usage là-bas. On parvint, à force de secours, à appaiser la fermentation de son cerveau. On eut beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'il n'étoit plus à la cour de France, que le ton du despotisme & de l'emportement n'étoit plus de saison, & qu'il falloit bien se résoudre à payer de raisons, puisqu'il ne pouvoit plus payer d'autorité. Il reprit alors son apologie d'un ton plus calme.

« Je ne m'attendois pas, dit-il, qu'un homme

comblé de mes bienfaits, & que j'ai vu naguere à mes genoux, oseroit aujourd'hui se déclarer mon rival & l'ennemi de ma gloire ; c'est donc ainsi que Bonteville se montre reconnoissant. Ah ! mon cher abbé Maury, ton attachement peut seul me consoler de pareils outrages. Prélat indigne de mes bontés, songe à ce que ce tendre ami fait encore aujourd'hui pour moi, & rougis de ta conduite. *Il chérit & honore ma mémoire, & verse tous les jours des larmes sur ma cendre. Au milieu des soins qu'exige de lui sa qualité de député aux états-généraux de la France, malgré l'attention suivie qu'il est obligé de donner à toutes leurs opérations, pour concourir efficacement aux vues du gouvernement*; il s'occupe sans cesse de son ancien protecteur : on sait qu'il me prépare un éloge funebre, infiniment supérieur à ses discours académiques. — Ce n'est pas beaucoup dire, interrompit Bonteville; au fait, au fait, M. le garde des sceaux, ne sortez pas de la question ; ce sont des preuves & non pas des reproches qu'on vous demande. » Lamoignon, lançant sur son adversaire un regard plein de mépris, continua en ces termes :

« Le génie comme la vertu, Messieurs, peut avoir ses foiblesses, & je n'en serois peut-être pas moins digne du premier rang, malgré celles que me prête mon adversaire ; mais je veux montrer à l'enfer que tout le mal que j'ai fait, je l'ai exécuté à bon escient & dans toutes les regles, & que le peu de bien apparent qu'on me reproche avec insulte, est né chez moi d'un principe : j'en demande pardon à l'auguste assemblée, plus que diabolique. »

« D'abord, quant aux opérations dont je n'ai eu que le projet, n'y a-t-il pas de l'absurdité à en faire une arme contre moi ? pouvois-je répondre

des évenements, & Lucifer demande-t-il compte à ses amis de l'impossible ? Eh ! pouvois-je m'attendre à trouver dans mon sang des principes d'honneur & de vertu, à rencontrer dans un jeune roi la probité des plébéiens, & la sagesse des vieillards ? N'étoit-ce pas un effort au-dessus de l'humanité, que de déraciner sous un tel principe l'amour naturel des François pour leurs monarques ? Le petit essai des trente jours n'alloit-il pas directement à ce but ? De combien d'imprécations les malheureux, consumés pendant un mois entier par les angoisses de la douleur & du désespoir, n'eussent-ils pas fait retentir la France ? Quel est le tyran qui a su ainsi, d'un seul trait de plume, faire durer pendant trente jours le supplice d'un moment, livrer un infortuné au tourment de son imagination, & le faire périr à tous les instants sans lui arracher la vie ? »

« Pour mon système sur l'éducation publique, il paroît que mon adversaire l'a bien mal saisi. Il est fort étonnant qu'on ose calomnier mes intentions à cet égard ; je ne croyois pas qu'on pût me soupçonner d'en avoir de bonnes. Il est évident que mon but étoit de pervertir l'éducation, & non d'en corriger les abus : je voulois empoisonner la nation dès l'enfance, & préparer de longue main une génération que mes principes eussent avilie & corrompue d'avance. D'ailleurs, on auroit dû se souvenir que j'avois eu l'attention de mettre toute cette affaire entre les mains de l'abbé Maury ; & de quelles vues honnêtes pourroit-on m'accuser, quand je choisis un tel agent ?

Les parlements, il est vrai, avoient des abus où l'enfer trouvoit son compte ; mais remis en leur place par une main qui n'eût voulu que réformer, ils pouvoient devenir la sauve-garde du public &

des particuliers. Auſſi ne l'ai-je pas ſeulement abaiſſé, comme dit M. de Grenoble, je l'ai abattu, anéanti. C'eſt à ce grand objet que ſe dirigeoient toutes mes opérations : je ne tonnois contre l'ordonnance criminelle & les écoles de droit, que pour décrier les parlements ; c'étoit pour faire concourir la nation elle-même à leur entiere deſtruction que j'élevois les grands bailliages ; & les principes que j'avois eu ſoin de mêler à leur organiſation, me mettoient en repos ſur le bien qu'on pouvoit ſe promettre de ces tribunaux..... Monſieur, interrompit Judas, qui étoit deſtiné à faire le ſecond relai, on ne peut, ſans injuſtice, conteſter la force & la validité de vos raiſons : tous vos projets étoient combinés avec une ſage noirceur, & les moyens répondent parfaitement à votre objet. Votre vie, en un mot, me paroît une ſuite non interrompue de mérites & de bonnes œuvres ; mais vous ſavez que celui-là ſeul ſera couronné, qui aura perſévéré juſqu'à la fin, & que la mort eſt comme le ſceau qui imprime à toutes nos actions le caractere ou de la réprobation ou du ſalut. Or, ſous ce rapport, qu'elle comparaiſon peut-on établir entre vous & moi, entre vous & M. de Bonteville ? Vous vous êtes tué dans votre parc de Bâville, dit-on ; mais perſonne, autre que vous, n'a encore dépoſé de ce fait ; pour moi, mon ſuicide eſt un point de foi, j'en ai pour garants l'écriture & la tradition : celui du cher Bonteville eſt authentique auſſi par des informations juridiques, & par arrêt du parlement de Grenoble : je forme donc, dès ce moment, oppoſition aux honneurs du ſuicide que vous réclamez, & la diſpute reſtera, comme avant votre arrivée, entre le prélat & moi. »

Lamoignon, dont le premier mouvement étoit la

fureur, & qui commençoit toujours par l'emportement, exhala d'abord un torrent d'injures contre le traître apoſtat, & finit par ſupplier l'aſſemblée de lui donner du temps pour recueillir ſes preuves, ſur un fait qu'il ne s'attendoit pas à voir révoquer en doute.

Toute l'aſſemblée fit droit à la motion du garde des ſceaux, d'autant plus volontiers, que l'heure du repas étoit arrivée; chacun ſe retira ſuivant ſes maximes & ſon inclination. Pluſieurs ſe rendirent chez M. de Gondy, archevêque de Paris, grand accapareur de voix, & qui retrouvoit, je ne ſais comment, de l'activité & de l'énergie quand il s'agiſſoit de cabaler.

Un duc de Liancourt voulut bien, par principe de reſtitution, nourrir un petit nombre de ceux que ſes monopoles de bled avoient appauvris. M. le comte de B*** tenoit table ouverte pour le compte de Bonteville, qui, de compagnie avec pluſieurs autres prélats, étoit allé faire une partie chez des filles. La ducheſſe de P*** manœuvroit pour Judas. Mille petits moyens innocents étoient employés pour ſubjuguer les députés. M. George Duval de Leyrit ne s'y épargnoit pas: cet homme, devenu ſi ridicule aujourd'hui par ſon neveu, qu'on a preſque oublié qu'il l'étoit beaucoup par lui-même, intriguoit ſourdement contre Lamoignon, dont il redoutoit les talents, & déclamoit hautement contre Judas. Ce ne pouvoit être que jalouſie de métier; car Judas étoit ſans naiſſance, & avoit, pour de l'argent, livré ſon maître au bourreau.

Cependant, un certain comte de Mirabeau obſervoit tous les mouvements, éclairoit les intentions, & ſuivoit de l'œil les menées des différents partis. Les cabaleurs furent bien déconcertés, en voyant

à leur pourſuite cet homme hardi, un flambeau d'une main & une plume de l'autre, dévoilant leur ineptie & leurs manœuvres. Chriſtophe de Beaumont jeta les hauts cris du fond de ſa retraite : le bon prélat, ſi accoutumé à faire des mandements, qu'il eſt tout étourdi quand la vérité ſe montre à lui, ſonna l'alarme de tous côtés. Les zélés en firent autant ; ils ſe crurent obligés d'avertir le public que l'auteur étoit un homme ſans religion ; ils proteſterent en conſcience que la gazette & les inſtructions paſtorales, ouvrages également neufs & véridiques, ſuffiſoient pour inſtruire les peuples ; ou que ſi l'on vouloit une feuille particuliere, elle devoit être dirigée par eux & leurs amis. Mais comme les états-généraux ne craignoient pas que la nation aſſiſtât à toutes leurs opérations, & qu'ils jugerent qu'une pareille feuille tiendroit les eſprits éveillés, & rendroit les députés attentifs à leurs démarches, on laiſſa au comte toute liberté, ſauf à le démentir, s'il avançoit des choſes contraires à la vérité, comme on fait en Angleterre, à l'égard du parti de l'oppoſition.

Cet article ayant été réglé par une commiſſion, la ſeconde ſeſſion des états s'ouvrit le lendemain, dans le même ordre que la veille. Le garde des ſceaux s'y préſenta, armé de toutes pieces, pour combattre le diſcours de Judas, qui avoit paru faire impreſſion ſur l'aſſemblée. Il ſe leva avec un air de confiance & d'audace, qui en inſpira à tous ſes partiſans, & après quelques convulſions préliminaires, il plaida ſa cauſe en ces termes : « Meſſieurs, je ne me flatte pas de prouver théologiquement le genre de ma mort, comme a fait mon adverſaire ; je n'ai pas même de procès-verbal du fait : ma famille, ſacrifiant ma gloire à un vain préjugé, a répandu le bruit que je ne m'étois

point caſſé la tête de deſſein prémédité ; mais qu'un mouvement involontaire de ma part étoit cauſe de ma mort. Mais, Meſſieurs, il faut poſer pour principe que mon intention, en ſortant de chez moi, n'étoit pas de chaſſer ; on ne quitte pas, pour un pareil exercice, une compagnie nombreuſe mandée chez ſoi ; on ne la quitte pas, dis-je, à l'heure du repas. Or, quel beſoin a-t-on d'un fuſil, quand on ne va pas à la chaſſe ? De plus, j'ai des témoins ici qui dépoſeront, qu'un payſan, qui travailloit dans mon parc, m'a vu appuyer la tête ſur mon fuſil, & fait partir le coup qui m'a précipité dans ces lieux. Je ſais que mon fils, que j'avois pourtant pris ſoin de former, a voulu, par une coupable adreſſe, faire prendre le change au public ; mais il a été ſurpris, arrangeant mon corps & mon fuſil de maniere à faire croire que ma mort étoit un de ces accidents qui arrivent quelquefois à ceux qui manient des armes à feu. Fils indigne, je ne te pardonnerois pas cette supercherie, ſi je n'étois aſſuré que tu répareras ta faute par une conduite digne de ton pere : c'eſt la premiere dont tu te rends coupable, & tes principes me donnent tout lieu de croire qu'on n'en aura plus à te reprocher. Auſſi, Meſſieurs, vous obſerverez que ma femme, au premier mouvement qu'elle apperçut dans le château, ne douta point que je ne me fuſſe tué moi-même. Elle avoit prévu & ſoupçonné le coup ; elle avoit ſenti que je ne pouvois ſolder autrement les quinze cents mille livres, diverti par moi, de la ſucceſſion de Beaujon, & depuis quelque temps, elle recommandoit à tous ceux qui venoient me voir de ne me point quitter. »

« Mais Meſſieurs, voici une piece authentique que j'ai ſu dérober à la vigilance de mon adver-

faire. J'ai un extrait en bonne forme, du grand regiſtre de la chancellerie, où s'écrivent tous les crimes des humains, & j'y ſuis coté en lettres de feu, à l'article *Suicide*. En vain Judas vouloit m'ôter cette reſſource victorieuſe ; en vain avoit-il, en vertu de ſa qualité de premier miniſtre, poſé des gardes au bureau des archives ; rien n'a pu m'empêcher d'y pénétrer & d'y voler ces pieces ; & je demande acte à la compagnie de cette friponnerie nouvelle, exécutée en enfer même, en dépit de l'autorité armée. »

Un cri de joie s'éleva à l'inſtant dans toute la ſalle. Bonteville & Judas, frémiſſants de rage, ſe regardoient d'un air interdit. Une acclamation univerſelle nommoit Lamoignon premier miniſtre ; mais comme Lucifer eſt un peu plus formaliſte que l'archevêque de Paris, il ordonna qu'on procédât par la voie du ſcrutin. Bonteville profite du délai pour eſſayer de porter un dernier coup. « Meſſieurs, s'écrie-t-il, ſongez au moins au nom que porte celui que vous voulez élire ; ſongez que vous allez mettre à la tête de vos affaires un membre de cette famille, de tous temps ennemie de l'enfer, & diſtinguée par une longue ſuite d'actions vertueuſes & louables. M. le garde des ſceaux a pu s'égarer un inſtant de la route de ſes peres, mais ſon nom, mais le ſang qui coule dans ſes veines, mais les principes qu'il a puiſés dans cette ſource me feront toujours ſuſpects. Quelle diſparate étrange, que les actes de l'enfer ſoient ſignés *Lucifer* ; & plus bas, *Lamoignon* ! »

« Meſſieurs, répliqua le garde des ſceaux, l'évêque de Grenoble apporte contre moi des moyens qui me ſont de nouveaux titres à la place où j'aſpire. Si j'euſſe porté un nom déja flétri par l'opinion publique, je n'aurois fait que me traîner

dans le chemin du crime sur les pas de mes aïeux. Ils ne m'eussent laissé d'autre gloire que celle d'un scélérat de routine, & d'un monstre en sous-ordre. Au contraire, Messieurs, j'ai su prendre l'essor de moi-même, en foulant aux pieds des vertus héréditaires; j'ai appris à voler de mes propres ailes; je me suis précipité vers le mal, quand tout m'entraînoit vers le bien. J'ai résisté courageusement à la séduction du mauvais exemple & des pernicieuses leçons de ma famille. Je suis parvenu à dégrader en moi le sang de mes peres, & à empoisonner pour jamais cette source si noble & si pure, à ce que prétend M. de Bonteville; car, après tout, s'il faut avec lui disputer sur le nom, que l'enfer apprenne que le mien ne doit lui être ni étranger, ni suspect. C'est par la porte du crime que mes ancêtres sont entrés dans la carriere des honneurs & de la fortune (1); & le premier des Lamoignon seroit demeuré toute sa vie dans l'obscurité, s'il

---

(1) On lit dans les mémoires manuscrits du marquis de Saint-Simon, que de Fargue, gentilhomme, qui s'étoit signalé dans le parti de la fronde, profitant de l'amnistie accordée à la suite de la guerre, s'étoit retiré auprès de la cour, où il vivoit paisiblement. Le hasard instruisit le roi du lieu de sa retraite.--- *Quoi! Fargue si près d'ici, s'écria le monarque.* Il alla sur le champ en faire part à la reine. «Je veux, dit-elle, » que Fargue soit puni de ses insolences passées. » Lamoignon, un des ancêtres de notre héros, le premier de la famille qui soit connu, fut chargé de lui trouver un crime. Il recruta & soudoya des témoins, auxquels il dicta lui-même leurs dépositions, & Fargue eut la tête tranchée. Ses biens furent confisqués au profit du roi, qui les donna à Lamoignon pour récompense.

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

n'eût immolé l'innocence à la haine d'une reine vindicative. »

Alors, l'ancien Lamoignon produisit à l'assemblée les pieces du procès du malheureux de Fargue : on y vit comment cet habile homme, avec un peu de forme, & beaucoup d'imagination, avoit trouvé le moyen de délivrer son roi d'un citoyen tranquille, & d'assassiner, avec le glaive de la loi, celui à qui la loi avoit pardonné.

Le garde des sceaux fut élu tout d'une voix au scrutin ; tous les damnés, en le saluant comme premier ministre, s'applaudirent d'apprendre à l'univers, que dans leur monde, aussi bien que dans le nôtre, l'iniquité conduit aux premieres places.

FIN.

806

